

Yohann Aucante
ATER à la Faculté de Droit et de sciences politiques (Université de Nantes)

JURY :

M. Pierre BIRNBAUM, Professeur des universités en science politique, Paris I
M. Guy HERMET(Directeur de la thèse), Directeur de recherches émérite FNRS
M. Marc LAZAR (Président), Professeur des universités en science politique, IEP de Paris
M. Daniel-Louis SEILER, Professeur des universités en science politique, IEP d'Aix-en-Provence
M. Göran THERBORN, Professeur de sociologie, université d'Uppsala et Directeur du SCASSS (*Swedish Collegium for Advanced Study in the Social Sciences*)

RESUME DE LA THESE

" 'L'Hégémonie démocratique' ? Institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégien comme partis d'Etat"

Cette étude examine la transformation des organisations et des rôles partisans en relation avec l'État dans le cas des partis dominants au sein de régimes démocratiques. Il s'agit d'une "étude de cas comparative" qui porte principalement sur les social-démocraties suédoise (SAP) et norvégienne (DNA). La dominance exceptionnelle de ces partis dans ces deux pays au cours du XXe siècle et les conséquences de ce phénomène sont au centre d'une analyse plus large des transformations des organisations partisans dans leur rapport à l'État moderne.

L'hypothèse majeure de notre étude est que l'exercice des fonctions exécutives, surtout pendant une longue période, influence durablement les modes d'organisation et d'institutionnalisation des partis, c'est-à-dire la manière dont ils se stabilisent à la fois au sein d'un système de partis mais aussi comme un élément particulier de l'appareil de gouvernement. Ce postulat s'inscrit en contraste avec d'autres thèses actuelles selon lesquelles on observerait seulement une convergence des formes d'organisation au sein du système partisan (Katz et Mair). Dans le cas des partis sociaux-démocrates, la dominance politique exceptionnelle nécessite aussi de gérer les contradictions entre pouvoir d'État et ancrage sociétal, qui se sont historiquement affirmées au sein des mouvements ouvriers de masses. Ainsi, l'institutionnalisation n'est pas comprise simplement comme la perpétuation d'une force politique, la constitution de ressources autonomes et de frontières stables de l'organisation ; elle implique que les partis sont ancrés dans le système de positions institutionnelles de l'Etat, dont ils extraient des ressources tout en continuant d'assumer certains traits de leur identité sociale et médiatrice traditionnelle.

L'analyse théorique et empirique s'articule autour d'une réflexion sur l'évolution du rapport des partis avec l'Etat, avec un accent plus particulier sur l'intégration

politique des partis de masses sociaux-démocrates et les problèmes qu'elle a pu rencontrer en Scandinavie au cours du 20^e siècle. On s'attache ensuite à différents aspects du changement organisationnel de ces partis une fois parvenus au pouvoir ainsi qu'à la construction de leur rôle dominant, notamment à travers l'émergence de ce qu'on appelle une « doctrine du gouvernement d'un seul parti », à la dynamique spécifique du jeu parlementaire et de la formation des cabinets minoritaires ou majoritaires. La question de la persistance d'un modèle organisationnel de « masses » est ensuite abordée, pour comprendre la nature de ces forces politiques et il est suggéré que ce modèle continue d'avoir une certaine pertinence malgré l'étendue des transformations, la réduction des effectifs d'adhérents et l'affaiblissement de la relation historique au syndicalisme. L'étude s'efforce aussi de montrer comment les organisations social-démocrates ont réussi à s'inscrire dans une sorte de syntonie avec une culture nationale réinterprétée dans sa dimension populaire et démocratique. Enfin, on s'interroge sur le degré de pénétration d'un parti au sein de l'Etat et son influence sur la forme des institutions du pouvoir central, de l'administration et de l'armature de l'Etat-providence. Même si les partis sociaux-démocrates suédois et norvégien ne peuvent être considérés comme des nouveaux « léviathans », leur rôle dans la refonte de l'Etat moderne apparaît central dans certains secteurs que nous identifions. A cet égard, la comparaison avec la Norvège permet de mieux apprécier les différences qui peuvent intervenir lorsqu'un parti dominant est confronté à des alternances plus fréquentes et à l'expérience de l'opposition. Notre analyse montre que ce rôle ne s'efface pas dans le sillage immédiat de certains reculs électoraux ou des expériences d'opposition. C'est ici que l'idée d'institutionnalisation prend tout son sens.

Ce travail a une dimension d'histoire du politique et des organisations, et ce à plusieurs égards. D'une part, il examine nécessairement la longue durée de l'intégration politique des partis et de la social-démocratie ; d'autre part, parce qu'un parti dominant occupe un espace conséquent, son histoire peut être interprétée comme un concentré de l'histoire nationale, ainsi que le suggérait Antonio Gramsci ; enfin, si un grand nombre de matériaux provenant des partis ont été utilisés, un travail d'archive très important a été réalisé à partir de l'examen des procès-verbaux complets des réunions du Comité Directeur du SAP suédois, de 1956 à 1980 (les 20 dernières années n'étant pas accessibles). Il faut préciser que cette source, déposée aux Archives du mouvement ouvrier, est étonnamment riche par comparaison avec ce qui existe dans les autres partis européens. Elle permet notamment une meilleure approche des frontières entre parti et Etat, des contradictions entre ces niveaux ainsi que des débats et discours sur l'organisation et ses champs d'activité.

L'ambition est de contribuer à la compréhension du changement partisan (organisation, rôle, identité), de l'évolution des organisations de masses modernes ainsi que des systèmes politiques scandinaves. A cet égard, le résultat principal est de proposer une analyse fine et historicisée des processus d'institutionnalisation des partis qui sont à la fois asymétriques (certaines organisations occupant une place dominante) et qui reposent assez largement sur l'occupation de positions publiques, sur la capacité à concilier les identités et tradition d'organisation multiples du parti et sur la constitution d'une légitimité politique nationale dans un champ concurrentiel.